

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2023

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 16 mai 2023, sous la présidence de son Maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

**PRÉSENTS** : Mmes Valérie ADEMA, Sylvie CONSTANS MARTIN, Géraldine GAU, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Hélène ROUZAUD, Sonia TRINCARD.  
Mrs Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

**ABSENTS** : Mme Isabelle GUERY a donné procuration à Mme Sylvie CONSTANS MARTIN.  
Mme Sandrine BRINGAY a donné procuration à Mme Valérie ADEMA.  
Mr Laurent BERNARD a donné procuration à Mr Alain PIBOULEAU.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Monsieur Alain PIBOULEAU.

### **EXTRAIT** **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2023 5 14**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Nombre de conseillers en exercice</b> | <b>15</b> |
| <b>Présents</b>                          | <b>12</b> |
| <b>Procurations</b>                      | <b>3</b>  |
| <b>Votants</b>                           | <b>15</b> |

### **OBJET** : SDE 09 – TRAVAUX GÉNIE CIVIL FRANCE TÉLÉCOM – RENFORCEMENT BT ENCASTEL s/P41 CENTRE POLYculturel.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux de génie civil ORANGE doivent être réalisés dans le cadre de l'opération : renforcement BT s/P41 centre polyculturel.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 22 400 € HT comprenant la fourniture et pose de tout le matériel nécessaire au remplacement des supports communs dans le périmètre des travaux basse tension.

Le SDE 09 prend entièrement à sa charge ces travaux et aucune participation financière n'est demandée à la commune grâce notamment à la mutualisation de la redevance ORANGE. Pour information, notre commune a contribué à celle-ci pour un montant de 1 338,74 € au titre de l'année 2021.

Bien qu'elle ne contribue pas financièrement, la commune doit confirmer sa demande de réalisation de ces travaux.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'approuver la réalisation des travaux de génie civil ORANGE en coordination avec les travaux d'électricité pour l'opération renforcement BT s/P41 centre polyculturel et d'accepter le plan de financement de ces travaux proposé par le SDE 09 grâce à la mutualisation de la redevance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**DEMANDE** au SDE 09 la réalisation des travaux de génie civil ORANGE en coordination avec les travaux d'électricité pour l'opération renforcement BT s/P41 centre polyculturel.

**ACCEPTE** le plan de financement de ces travaux proposé par le SDE 09 grâce à la mutualisation de la redevance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État au titre de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit**

**Pour copie conforme – au registre sont les signatures**

**Ax-les-Thermes, le 25 mai 2023**

**Le Maire**  
**Dominique FOURCADE**



**Le secrétaire de séance**  
**Alain PIBOULEAU**

